



Charte de l'adhérent

**Une Association, ce n'est pas tout à fait un club comme un autre.
On n'y vient pas simplement en consommateur, on partage tout d'abord
un projet, des valeurs.**

Au quotidien, qu'est-ce que cela signifie ?

Solidarité

- *solidaire, je suis attentif aux autres : je me sens concerné par ce qui se passe dans mon activité (co-voiturage, rangement du matériel en fin de séance...) mais aussi dans l'Association au-delà des activités que je pratique (je contribue ainsi à développer l'esprit d'équipe)*
- *solidaire, je pratique avec tous les participants quel que soit leur niveau, sans esprit de compétition, et en relativisant les « performances » (les miennes comme celles des autres)*

Respect

- respectueux de l'animateur bénévole qui a la responsabilité du groupe, je respecte donc ses consignes, à travers lesquelles il organise l'activité et met en œuvre cette responsabilité
- je respecte notamment les horaires, les points de ralliement et les itinéraires
- je respecte le groupe et le déroulement de l'activité
- je préviens si mon absence peut avoir des conséquences sur l'activité (groupes peu nombreux, équipes constituées, ...)
- en l'absence d'animateur, il n'y a pas d'activité ou bien je sais qu'elle relève de ma propre responsabilité

Sécurité

- *je suis attentif à ma sécurité comme à celle des autres (y compris celle des autres usagers, pour les activités de plein air)*
- *je veille à l'état de mon matériel ou de ma tenue (chaussures adaptées notamment), je pense à m'hydrater et à me protéger des conditions climatiques*
- *les échauffements et les étirements évitent les accidents ! de même, je prends garde à ne pas aller au-delà de mes limites (et à alerter immédiatement l'animateur si un problème survient)*
- *le code de la route ? ... eh bien c'est la Loi, tout simplement*
- *j'ai sur moi ma licence, ma carte vitale, et les coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème*
- *pendant les festivités ou les pots amicaux, je modère ma consommation d'alcool.*

Convivialité

- je respecte les choix personnels des autres et je n'utilise pas les emails des adhérents pour diffuser mes propres choix
- je ne diffuse pas les photos des adhérents sur le net sans leur autorisation

**En m'inscrivant à l'ARSA, j'adhère à cette charte,
pour vivre au mieux les activités « Retraite Sportive »,
pour moi et pour les autres.**

Ma signature à l'inscription m'engage

Siège Social 37 rue Léonce Mailho 17000 LA ROCHELLE – 09 51 17 08 89

Accueil physique et accueil téléphonique au siège, le mardi de 10h00 à 12h00

Internet : <http://www.arsa17.fr/> n° SIRET : 448743300200011